

06

Repérer les troubles psychiques chez les enfants et les adolescents

✚ ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Professionnels de terrain des établissements et services accueillant ou accompagnant des enfants et/ou adolescents.

Durée

3 jours consécutifs

Organisme de formation

☞ DEMETER SANTE

Date limite d'inscription

26/09/2018

Coût

Frais pédagogiques et déjeuners pris en commun directement financés par Unifaf.

Lieux & dates

☞ Groupe 1

ANGOULÊME

Du 21 au 23 mars 2018

☞ Groupe 2

POITIERS

Du 24 au 26 avr. 2018

☞ Groupe 3

SAINTES

Du 18 au 20 juin 2018

☞ Groupe 4

NIORT

Du 10 au 12 oct. 2018

☞ Groupe 5

ANGOULÊME

Du 24 au 26 oct. 2018

☞ Groupe 6

POITIERS

Du 29 au 31 oct. 2018

☞ Groupe 7

SAINTES

Du 21 au 23 nov. 2018

Interlocuteur Unifaf

Laurence Metayer

laurence.metayer@unifaf.fr

Contexte

« Un enfant sur huit souffre d'un trouble mental en France. Qu'il s'agisse d'autisme, d'hyperactivité, de troubles obsessionnels compulsifs, de troubles de l'humeur, d'anxiété, d'anorexie, de boulimie ou de schizophrénie, ces troubles peuvent avoir un retentissement considérable sur le devenir de l'enfant. Pourtant, il s'écoule souvent plusieurs années entre l'apparition des premiers symptômes et leur dépistage. Parents, enseignants, éducateurs et médecins doivent être mobilisés pour réduire ce temps de latence. Pour cela, ils ont besoin d'être mieux informés, et formés à l'usage d'outils de repérage bénéficiant des dernières avancées de la recherche ».

Ce constat, effectué par l'INSERM lors d'un travail collectif d'experts, date de 2003.

Si depuis une dizaine d'années des progrès incontestables ont été accomplis en matière de sensibilisation et de formation la problématique des troubles psychiques continue de constituer une préoccupation majeure de nombreux professionnels.

Les professionnels concernés, particulièrement dans la filière éducative, ne disposent pas nécessairement des connaissances et compétences permettant de distinguer et repérer les enfants et adolescents qui présentent des troubles psychiques avérés.

Objectifs

- ☞ Connaître et comprendre nature et effets induits par les différents troubles psychiques des enfants et adolescents,
- ☞ Savoir repérer les signes susceptibles de manifester l'existence d'un trouble psychique,
- ☞ Savoir établir une relation d'aide et de soutien avec ces jeunes,
- ☞ Travailler en équipe pluridisciplinaire en prenant appui sur les dispositifs et réseau du territoire.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Les troubles psychiques des enfants, des adolescents, de quoi parle-t-on ?

- ☞ Les grandes catégories de troubles psycho-comportementaux de l'enfant, de l'adolescent.

05 49 77 11 38

- ⇒ Maladies mentales, handicap psychique et troubles psychiques.
- ⇒ Description et distinctions des différents troubles :
 - Manifestations convergentes et douleur psychique,
 - Le syndrome de T.D.A.H. avec ou sans hyperactivité,
 - Les troubles envahissants du développement,
 - Les troubles des conduites et du comportement,
 - Les troubles de l'humeur.

Prendre soin / accompagner les enfants / les adolescents présentant troubles / handicap psychiques :

- ⇒ Le repérage des signaux d'alerte.
- ⇒ Posture professionnelle et ajustement comportemental aux besoins d'aide et de soutien des jeunes :
 - Attitudes, comportements, exigences contreproductives, propos vexatoires, ...
 - Les alternatives : pour une prise en soin, un accompagnement adaptés.
- ⇒ La « gestion » des moments difficiles, des « crises ».

La prise en soin / l'accompagnement des jeunes présentant des troubles psychiques : une affaire de travail en équipe pluridisciplinaire, de partenariat et de réseaux :

- ⇒ Le travail avec les familles,
- ⇒ Les dispositifs et ressources du territoire,
- ⇒ Rôles, limites de compétences et responsabilité.

Méthodes pédagogiques : Apports didactiques, échanges, Commentaires de textes officiels, entraînement à l'utilisation d'une grille de repérage des risques, analyse réflexive sur situations réelles et (ré)encodage des pratiques professionnelles.